

Exploitations éoliennes et élevage : une étude finalement possible

Bruit basse fréquence

Le ministre flamand de l'Agriculture et de l'Environnement, Jo Brouns (CD&V), souhaite examiner, en collaboration avec des institutions de recherche, la possibilité et les modalités d'une étude exploratoire de l'impact des éoliennes sur l'élevage.

Suite à une réponse négative à une question similaire posée à la fin de l'année dernière/au début de cette année, Bart Dochy (CD&V) a soumis une nouvelle question parlementaire écrite au ministre Brouns concernant l'impact potentiel des éoliennes sur l'élevage, et plus particulièrement sur l'élevage porcin.

Application du principe de précaution

L'évaluation actuelle des projets d'éoliennes lors de la procédure de demande d'autorisation se concentre exclusivement sur l'impact sur l'homme. « Le ministre affirme que les bruits de basse fréquence sont rares avec les éoliennes modernes. Or, la physique de l'interaction pale-tour (BT1) montre que ces bruits sont inhérents aux éoliennes et qu'ils augmentent avec la taille des pales », déclare Bart Dochy. Il souligne le risque que l'autorité compétente néglige actuellement les baisses, économiquement cruciales, de la fertilité et de la taille des portées chez le bétail, car l'absence de signalements spontanés de dommages à ce sujet ne constitue pas une preuve concluante sans recherches ciblées et proactives. Bart Dochy demande au ministre Brouns de commander une étude sur ce sujet dans le cadre du principe de précaution et cite une nouvelle étude suédoise.

Un suivi justifié

« À ce jour, rien ne prouve que nous néglignons des pertes économiques, mais je ne peux pas non plus affirmer avec une certitude absolue, compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques, qu'il n'existe aucun risque. L'absence de rapports officiels n'implique pas automatiquement l'exclusion de certains phénomènes. C'est pourquoi j'estime important de poursuivre nos efforts avec prudence et en me basant sur des faits concrets. Les connaissances scientifiques sur ce sujet restent limitées à l'échelle internationale, notamment pour les truies et les animaux à forte production. La littérature disponible ne comprend que quelques études à petite échelle, et bien que celles-ci n'établissent pas de lien de causalité clair, elles contiennent des éléments qui justifient un suivi plus approfondi », déclare le ministre Brouns.

Parcours de recherche exploratoire

Le ministre souhaite examiner, en collaboration avec les institutions de recherche, la possibilité et les modalités de mise en place d'un parcours de recherche exploratoire. Ceci permettra d'objectiver les incertitudes potentielles, sans préjuger des conclusions. « Je ne sous-estime nullement l'importance de la fertilité et de la productivité en élevage. À l'heure actuelle, rien n'indique que des dommages économiques subsistent, mais je suis disposé à ce que les lacunes dans les connaissances disponibles soient étudiées plus en profondeur, afin que les futurs cadres politiques, le cas échéant, puissent s'appuyer davantage sur la recherche flamande », répond le ministre.

L'ILVO est un organisme désigné.

Selon Jo Brouns, l'Institut de recherche agricole, halieutique et alimentaire (ILVO) possède une expertise et une expérience scientifiques pertinentes dans le domaine du bien-être animal et souhaite mener des études sur l'impact des éoliennes* sur le bien-être et les indicateurs clés de performance des animaux d'élevage (porcs, volailles, bovins). À cette fin, une collaboration pourrait être établie avec des universités ou d'autres institutions de recherche (par exemple, le Département de médecine interne, reproduction et médecine des populations de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Gand) pour les connaissances relatives à la fertilité vétérinaire.